

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

ESCALADE

UNSS
ACADÉMIE
93 SEINE-SAINT-DENIS

Union Nationale
du Sport Scolaire

2022-23





sd093@unss.org

www.unss93.org

Dossier suivi par
Jean-Philippe DAMIE

et Audrey HENRY

audreycourrier@hotmail.com

06-81-20-94-57

ESCALADE

La fiche sport départementale est rédigée suite à la réunion de la commission mixte départementale de l'activité ; elle a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)) et la fiche sport nationale (téléchargeable [ici](#)). Ces documents sont aussi téléchargeables sur OPUSS dans les articles nationaux ou SR.

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la Fiche Sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Voici la liste des personnes qui étaient présentes à la C.M.D. d'Escalade en visioconférence le 04/10/22: Sarah VAXELAIRE (collège D. Maar SAINT-DENIS, Benoit HAMELIN (Collège République BOBIGNY), - Antoine SCHNEIDER (Collège Barbara STAINS), Philippe MILAN (Collège Espérance AULNAY-SOUS-BOIS), Sébastien DUBOIS (Col G. Philipe AULNAY-SOUS-BOIS), Justine LAUNOY (Collège D. Daurat LE BOURGET), Mathieu COULOMB (Collège F. Garcia Lorca SAINT-DENIS), Julie BISON (Collège J. Vilar VILLETANEUSE), Jean-Philippe DAMIE (directeur départemental UNSS93), Audrey HENRY (déléguée technique UNSS93, Lycée F. Tristan NOISY-LE-GRAND).

Liste des responsables d'activité Escalade dans les districts :

ESCALADE	COLLEGE	G. LORCA	SAINT-DENIS	CHARTIER GAETAN	C1
ESCALADE	COLLEGE	BARBARA	STAINS	SCHNEIDER ANTOINE	C2
ESCALADE	COLLEGE	P. SEMARD	DRANCY	GAETAN PLAUCHU	C3
ESCALADE	COLLEGE	ESPERANCE	AULNAY-SOUS-BOIS	MILAN PHILIPPE	C4
ESCALADE	COLLEGE	JP, TIMBAUD	BOBIGNY	TACCARD VICTOR	C5
ESCALADE	COLLEGE	S. ANSPACH	MONTREUIL	GOSCHLER THEO	C6
ESCALADE	COLLEGE	L. MICHEL	CLICHY-SOUS-BOIS	MAHIEDDINE KHATIR	C7
ESCALADE	COLLEGE	G. BRAQUE	NEUILLY-SUR-MARNE	MARC CLAIRE	C8
ESCALADE	LYCEE	M. UTRILLO	STAINS	MACHON STEPHANE	L1
ESCALADE	LYCEE	C. DE GAULLE	ROSNY-SOUS-BOIS	BELLEK KILIAN	L3
ESCALADE	LYCEE	NJ. CUGNOT	NEUILLY-SUR-MARNE	FEZAIS DELPHINE	L4

PÔLE COMPÉTITION

	Limite District	Championnat Départemental	Championnat Académique
Equipe Collèges	15/03/23	05/04/23 Gymnase Toussaint Louverture TREMBLAY EN France Ou Gymnase du Sivom STAINS	19/04/23 lieu à déterminer et séparé des lycées.
Equipe Lycées	15/03/23	05/04/23 Lieu à déterminer.	19/04/23 lieu à déterminer et séparé des collèges.

PÔLE INNOVATION

Rencontres inter-établissements	Dates	Lieux
Prendre contact avec des établissements figurant sur le fichier « escalade » qui sera envoyé à toutes les AS Escalade avant la fin du 1 ^{er} trimestre	Mars, Avril ou Mai à définir entre les établissements	Lieu, horaires et modalités à définir par les enseignants volontaires

PÔLE RESPONSABILISATION

Certifications	Dates	Lieux
Engagement		
District	Date butoir 15/02/23	Suivant les districts
Départementale	22/03/23 2 lieux :	- Collège Barbara à STAINS - Collège République à Bobigny
Académique	En réflexion avec la FFME pour la formation.	

DATES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Épreuves	Date	Lieu
Collèges Etabl/Exc/Sport Part.	07 au 09 Juin 2023	Avrillé (académie de Nantes)
Lycées Etabl/Exc/Sport Part.	05 au 07 Juin 2023	Avrillé (académie de Nantes)

RAPPEL

Inscription aux compétitions et aux formations de jeunes officiels obligatoire sur Opuss



UN SPORT SCOLAIRE POUR TOUTES ET TOUS

Catégories d'âge 2022 - 2023

Benjamins	nés en 2010, 2011 et 2012
Minimes	nés en 2008 et 2009
Cadets	nés en 2006 et 2007
Juniors	nés en 2004 et 2005
Seniors	nés en 2003 et avant

Mardi 21 mars 2023 à 18h en visio : Réunion de qualification au championnat départemental par équipes collèges (les responsables d'activités escalade des 8 districts « collèges » doivent avoir les résultats de leurs rencontres de district).

Lundi 27 mars 2023 à Tremblay en France Gymnase Toussaint Louverture 18h : Préparation du championnat départemental collèges (sur convocation).

LES DIFFERENTES FORMULES DE COMPETITION

(voir règlement détaillé sur la fiche sport national «Escalade» [ici](#))

Equipes Lycées :

Minimes-Cadets-Juniors-Seniors (un seul senior autorisé par équipe).

Equipe de 4 compétiteurs (parité obligatoire 2G+2F) + 1 jeune juge

+ 1 jeune coach-jeune capitaine à partir du championnat d'académie

Précision : le jeune juge est non compétiteur et il est possible de se faire « prêter » un jeune juge par un autre établissement si votre A.S. a pris part à la formation des jeunes juges dans l'année en cours.

Possibilité de participer au championnat départemental « hors classement » avec des équipes « non conformes » (au niveau de la mixité ou du jeune juge).

Au championnat d'académie et de France l'équipe devra obligatoirement avoir un jeune coach (qui sera un des 4 compétiteurs).

Les 5 premières équipes du championnat départemental 93 seront qualifiées au championnat d'Académie (2 équipes maximum par établissement). L'équipe championne d'Académie sera qualifiée pour le championnat de France (si une équipe excellence est 1^{ère}, l'équipe 2^{ème} sera également qualifiée).

Equipes Collèges :

Benjamins-Minimes-Cadets (un seul cadet autorisé par équipe)

Equipe de 4 compétiteurs (parité obligatoire 2G+2F) + 1 jeune juge.

Précision : le jeune juge est non compétiteur et il est possible de se faire « prêter » un jeune juge par un autre établissement si votre A.S. a pris part à la formation des jeunes juges dans l'année en cours.

2022
2023

Possibilité de participer au critérium départemental (le 05 Avril matin) avec des équipes « non conformes » (au niveau de la mixité). Attention le critérium départemental n'est pas qualificatif au championnat d'académie.

Au championnat d'académie et de France l'équipe devra obligatoirement avoir un jeune coach (qui sera un des 4 compétiteurs).

A l'issue des phases de district, les 12 meilleures équipes « conformes » seront qualifiées au championnat départemental (le 05 Avril matin) et les 12 autres équipes (conformes et non conformes) seront qualifiées au critérium départemental (le 05 Avril après midi ?).

Les 7 premières équipes du championnat départemental seront qualifiées au championnat d'Académie (2 équipes maximum par établissement). L'équipe championne d'Académie sera qualifiée pour le championnat de France (si une équipe excellence est 1^{ère}, l'équipe 2^{ème} sera également qualifiée).



DES FORMES NOUVELLES DE PRATIQUES ADAPTÉES AUX ATTENTES

RENCONTRES INTER-ETABLISSEMENTS

Afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves de participer à une compétition, il a été décidé d'inciter les A.S. Escalade à organiser des rencontres inter-établissements. L'organisation, le lieu et les dates (de préférence en mars/avril/mai) sont à définir par chacun, quelques exemples :

-2 établissements se rencontrent sur leur créneau d'entraînement habituel, une première fois chez l'un et une deuxième fois chez l'autre). Soit sous forme simplement d'entraînement en commun et de découverte d'un nouveau mur, soit sous une forme compétitive.

-plusieurs établissements se regroupent pour une rencontre amicale.

Dans tous les cas, il informer votre coordonnateur de district de cette rencontre et lui envoyer un bilan (soit les résultats, soit le nombre de participants de chaque établissement). Vous pouvez aussi voir avec votre coordonnateur de district pour la prise en charge de gouters ou médailles.

Un fichier avec les coordonnées de tous les professeurs responsables d'AS escalade en Seine-Saint-Denis sera envoyé par mail à chacun avant la fin du 1^{er} trimestre



VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE, ÉTHIQUE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

FORMATION DES JEUNES JUGES

A chaque niveau de compétition le jeune juge est obligatoire dans l'équipe.

Retrouver le livret du jeune juge en Escalade en cliquant [ici](#)

Il est possible de se faire « prêter » un Jeune Juge d'un autre établissement si votre A.S. a pris part à la formation des Jeunes Juges.

Le QCM (+corrigé) concernant la formation district est sur le site www.unss.org Opuss (rubrique «escalade » et « SD »).

2022
2023

Niveau district :

1/ Chaque enseignant forme ses élèves dans son AS et fait passer le QCM aux élèves qui le souhaitent. Il transmet les notes QCM à son responsable « escalade » du district lors du 1^{er} trimestre (date à définir avec le responsable de district).

2) Evaluation pratique, pour les élèves qui ont réussi le QCM, au plus tard le **15 /02/2023**. Le responsable d'activité du district transmet ensuite les **résultats au plus tard le 15/02/23 au soir** : Notes QCM+Pratique au service départemental UNSS sd093@unss.org en indiquant les élèves ayant validé le niveau district.

Niveau départemental :

La certification départementale se fait soit à l'issue d'une journée de formation qui se déroulera le 22/03/23 à Stains et Bobigny (matin phase théorique et après midi phase pratique certificative). Soit en formation interne dans chaque AS puis certification pratique lors du championnat départemental. Pour pouvoir participer à cette journée les élèves doivent : avoir été certifiés jeune juge « district » et avoir une note minimale de 12/20 au QCM départemental. Ce QCM départemental sera envoyé aux enseignants ayant eux des élèves validés district, ils devront le faire passer aux élèves intéressés et ensuite ils s'inscriront à la formation départementale que les élèves ayant obtenu au moins 12/20 (les élèves inscrits recevront également des documents à lire avant la formation).

Niveau académique/national :

La certification académique se fait lors du championnat académique (idem au niveau national). Si vous n'avez pas d'équipe qualifiée au championnat académique vous pouvez tout de même venir avec un jeune juge afin qu'il puisse être certifié (prévenir auparavant le service régional sf-creteil@unss.org).

LE JEUNE COACH - JEUNE CAPITAIN

Le jeune coach

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne. **Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est obligatoire à partir du niveau académique et il peut être compétiteur ou pas selon la composition initiale de l'équipe et le format de compétition. Il doit être identifié par un brassard orange. Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département.** Un Jeune Coach- Jeune Capitaine adjoint peut-être nommé afin qu'il intervienne quand le Jeune Coach - Jeune Capitaine titulaire est en situation de compétiteur.

Plus d'informations en consultant le livret du jeune coach/jeune capitaine Escalade [ici](#)



UN POSITIONNEMENT AFFIRMÉ AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE. LE SPORT COMME OUTIL D'ÉDUCATION, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS



Service Départemental UNSS de Seine Saint-Denis

Parc départemental des sports de Marville.

51 avenue Roger Salengro. 93120 LA COURNEUVE

Tél : 01.48.47.60.35 sd093@unss.org www.unss93.org

2022
2023